

Un conte de deux villes jumelées : Corato et Grenoble

(avec nos excuses à Charles Dickens)

D'une enquête individuelle à une exploration collective

Préambule

L'émigration à l'origine d'un jumelage

Corato (Pouilles, Italie) et Grenoble (Isère, France) : deux villes qui ont une histoire commune séculaire, mais sont jumelées seulement depuis 2002, après un premier protocole d'amitié signé en 1982. Voici comment la mairie de Grenoble situe la relation dans le temps, en décrivant ainsi l'histoire : « *Une première vague d'immigrants est arrivée en France en 1900, une autre en 1921-1924 juste après la guerre de 1914/18 pour aider à la reconstruction et fuyant la famine dans les Pouilles. Une deuxième vague se fait en 1947 où de nombreux Coratins arrivent à Grenoble en quête de travail. Ces immigrations successives ont assuré une forte représentation coratine aujourd'hui à Grenoble.* » Le nombre des descendants des premiers immigrés coratins n'est pas connu précisément, mais ils se comptent aujourd'hui sans doute en dizaines de milliers à Grenoble, à Dijon, à Chambéry, même à Marseille, alors que la population de Corato elle-même est estimée à 48 000.

L'émigration dans le cadre du projet

Le point de départ de ce projet est une immigration supposée : celle des parents de Francine, qui est née à Marseille en 1936, et adoptée 5 années plus tard. La recherche généalogique de ses parents biologiques a débuté en 2013, mais ce n'est qu'en 2016, après des tests ADN, qu'il a été démontré que ses 2 parents étaient originaires de Corato (ou éventuellement de ses environs).

Que les parents de Francine aient émigré ou non, le processus de recherche généalogique ne pouvait se passer d'une connaissance de la migration coratine sur le plan historique : il fallait situer la famille de Francine dans un contexte chronologique afin d'examiner des hypothèses concernant la possible émigration de ses parents. Nous avons aussi cherché à comprendre ce que ses parents ont vécu. Selon toute probabilité, comme des milliers de Coratins, ils ont choisi le douloureux départ de leur ville et de leur pays d'origine, pour fuir la misère et le fascisme. Puis trouver du travail, tout en confrontant le racisme et les conditions de vie difficiles ; pour aller vers le renouveau, et accéder à la prospérité espérée. Nos interrogations concernant les divers aspects de l'émigration ont été constantes, sans exclure, pour certains émigrés, un possible retour au pays d'origine.

Traduction et publication de 'Quando i clandestini eravamo noi' ('Quand c'était nous les clandestins')

La découverte en juillet 2017 de ce petit livre produit par l'Ecole Santarella de Corato sur l'émigration de cette ville est venue à point pour nous permettre d'en retracer son historique. Nous avons donc décidé de le traduire en français et de le faire publier **en version bilingue** afin que son contenu soit accessible au plus grand nombre de descendants de Coratins émigrés en France.

Le financement demandé pour ce projet est destiné majoritairement à l'impression et à la diffusion de ce livre en version bilingue. La traduction respecte fidèlement le texte de la version originale publiée en 2011. L'objectif du livre à l'époque était de permettre aux élèves de l'Ecole Santarella de prendre connaissance des divers aspects de l'émigration coratine, tout en les accoutumant aux exigences de la recherche, et en faisant un parallèle avec l'immigration d'aujourd'hui. En introduction de cette version bilingue du livre, une note rappelle que la traduction s'est faite dans le cadre de la recherche généalogique pour retrouver les origines de Francine.

Dimension linguistique du projet

Il était tout naturel que cette recherche généalogique se dote d'une dimension linguistique : devant l'incertitude concernant l'identification de ses parents biologiques, il nous est apparu que Francine pouvait aussi retrouver ses origines par l'apprentissage de la langue italienne et la découverte de la culture de ses parents. Ce n'est pas sans ignorer que bon nombre d'immigrés coratins en France ont suivi une trajectoire contraire, à tel point que leur langue d'origine, en particulier, a été oubliée, ou presque, même s'il est resté dans les cœurs un fond de nostalgie pour la culture délaissée.

En découvrant le Domaine du Trouillet en Ardèche, nous avons pris connaissance du souhait de sa propriétaire, Roberta Petrini, de promouvoir la fréquentation de son établissement (qui s'apparente à un *agriturismo* italien) par des descendants d'immigrés italiens, en particulier de deux grandes villes, Marseille et Grenoble. Très souvent, les personnes désirant apprendre l'italien aujourd'hui sont d'origine italienne. Ainsi, en proposant à Roberta d'organiser des stages d'italien (conduits par Silvia Maiorani, notre première professeure d'italien, à Francine et à moi-même...) nous rejoignons son projet, tout en entretenant l'espoir que des descendants d'émigrés *coratini* figurent parmi les participants de ces stages. Après tout, le Domaine du Trouillet n'est qu'à 2 heures de route de Grenoble...

Contribution à un projet généalogique à Corato

Bien entendu, cette recherche aurait pu garder un caractère strictement confidentiel. Cependant, en 4 ans, ce sont des milliers d'heures qui ont été consacrées au développement d'un arbre généalogique dans lequel il était nécessaire de situer les parents de Francine selon la méthodologie et avec les outils de la généalogie génétique. Alors, le nombre de personnes figurant dans cet arbre ayant dépassé les 15 000, authentifiées par plus de 14 000 photos d'actes d'état civil référenciés, nous avons voulu mettre cette véritable base de données à la disposition des Coratins, qu'ils soient de Corato même ou des endroits de France où vivent aujourd'hui les descendants des premiers immigrants.

Finalités du projet

- Au coeur de ce projet généalogique et linguistique, il y a un double questionnement. Répondra-t-il à un intérêt des Coratins actuels et d'origine – italiens et français – pour la généalogie familiale, dans laquelle l'émigration et la naturalisation tiennent une place importante ? Au cours de notre recherche généalogique, nous avons fait la rencontre 'en ligne' de bon nombre de descendants d'émigrés coratins curieux de connaître le destin d'un parent perdu de vue...ou bien, de façon classique, de faire remonter leur histoire familiale le plus loin possible dans le temps.

Par la même occasion, le projet permettra-t-il d'identifier des interlocuteurs coratins qui pourront aider à montrer le chemin vers l'objectif spécifique d'identification des parents biologiques de Francine ? L'aboutissement de cette quête particulière demeure l'objectif sous-jacent du projet, à l'origine de ce 'Conte de deux villes jumelées'. Au moment propice, notre espoir c'est que la famille biologique de Francine – à Grenoble ou à Corato - acceptera d'engager la démarche délicate de reconnaissance de Francine comme l'une des siens.

Résumé du Projet global 'Un conte de deux villes jumelées'

Le développement du projet global se fera en 4 étapes :

1^{ère} étape : mise en place de 'Italia in Ardèche', 'week-ends/plongeurs' dans la langue et la culture italienne

« Venez pratiquer, perfectionner et savourer l'italien dans un endroit magique au cœur de la montagne ardéchoise où l'Italie a trouvé sa place.

Roberta la propriétaire, Simona la chef et Silvia la prof. Seront ravies de vous chouchouter pendant deux jours à travers la langue, la culture et la cuisine italiennes !

Au menu : jeux, recettes, ateliers, balades, dégustations, découverte des régions d'Italie, films... bien évidemment tout en italien ! »

Les stages sont ouverts à tous, à condition de parler déjà un peu italien. Leur spécificité est que la langue italienne soit utilisée comme si l'on se trouvait en Italie dans un lieu où personne ne parle français.

Le Domaine du Trouillet (www.letrouillet.com) est situé près d'Alboussière en Ardèche, à une demi-heure de Valence, de l'autre côté du Rhône.

Le premier stage aura lieu du 29 au 31 mars 2019 ; le deuxième du 12 au 14 avril 2019. D'autres sont programmés à partir de septembre 2019. Pour les détails pratiques, voir ici : <https://letrouillet.us18.list-manage.com/track/click?u=c1fc0a0311bb95d26cd1ab3b9&id=bb9d79a0e4&e=5336197f7f>

2^{ème} étape : impression à Corato de 500 exemplaires du livre bilingue, 'Quand c'était nous les clandestins'.

Ce petit fascicule bilingue d'une soixantaine de pages est fondé sur un travail mené à Corato en 2010 sous la direction des professeurs Pasquale TANDOI et Maria LOBASCIO. Chiffres à l'appui, agrémenté de photos d'époque, il relate l'histoire des départs des habitants de Corato, (région des Pouilles, Italie) du début du 20^{ème} siècle à 1959 : d'abord vers les USA, puis la France et particulièrement vers Grenoble, en Argentine mais aussi en Afrique orientale. Les migrants coratins sont souvent nommés, ce qui souligne la signification généalogique du livre.

Suivant les décennies couvertes, on découvre ces Coratins discriminés par rapport aux italiens du Nord dès leur arrivée à Ellis Island dans les années 20 ; traités d'émigrés « criminels » dans la presse américaine, ils deviennent « Italiens de l'étranger », sous le régime fasciste, puis, parés de vertus entrepreneuriales, « colonie de peuplement » en Cyrénaïque en Libye ; ils en seront chassés par Kadhafi en 1969. Si Grenoble est la ville où l'on trouve la plus grande communauté d'émigrés Coratins au monde, l'après-guerre voit s'ouvrir pour eux un nouvel Eldorado, le Venezuela, pays avec lequel aujourd'hui encore Corato maintient des liens forts.

Le livre est donc un excellent tour d'horizon de l'émigration de Corato, décrivant son évolution vers divers endroits du monde, en fonction des opportunités et des contraintes politiques.

L'impression sera réalisée par Tipolito Martinelli, à Corato, qui avait fait l'impression de l'édition d'origine en 2011.

3^{ème} étape : mise en place d'un projet généalogique à Corato

Lors d'un voyage à Corato en septembre 2019, il est proposé de faire une rencontre publique, sous l'égide du journal LO STRADONE, suivi d'une semaine de rendez-vous individuels avec des personnes intéressées. Le programme de la rencontre sera comme suit :

- Présentation du fonctionnement d'un arbre généalogique de 15000 personnes, à 90% des Coratins, mis en ligne sur Ancestry.it
- Mise en place d'un système de mise à disposition de 14 000 photos d'actes d'état civil référenciés, en rapport avec l'arbre généalogique susmentionné
- Présentation d'un fichier répertoriant les Coratins naturalisés en France (à partir de l'œuvre de Maurice Loisel, 'Liste des personnes ayant acquis ou perdu la nationalité française de 1900 à

79', Ministère des Affaires Sociales et de la Solidarité Nationale, Paris, publiée entre 1943 et 1983)

- Présentation de la recherche des parents biologiques de Francine Canepa.

4^{ème} étape : Numérisation des actes de décès des archives des paroisses de Corato, conservées à l'église Santa Maria Maggiore

Les actes de baptême (de 1582 à 1930) et de mariage (de 1585 à 1934) ont été numérisés en 2008. Il s'agit de 128 registres numérisés : au moins 38 000 photos de 76 000 pages contenant environ 500 000 actes authentiques. Les photos étaient copiées sur environ 200 CD (conservés à Corato), ainsi que sur un disque dur appartenant à l'église. Faute de temps à l'époque, les actes de décès n'ont pas été numérisés.

L'opération de numérisation a été effectuée gracieusement en avril 2008 par le Grenoblois Pierre Marzocca, dont le père a émigré de Corato en 1925. Pierre, fondateur de l'association 'Chemin à l'Envers' (pierre.marzocca@sfr.fr), est aussi à la tête de la société Clic-Archives.fr, avec laquelle il commercialise depuis 4 ans un numériseur qu'il a conçu lui-même.

La numérisation a été faite à la demande de Don Gino Tarantini, responsable des archives de l'église de Corato, qui avait le souci de soustraire les registres originaux à la manipulation et de préserver les archives pour la postérité. Elle s'est faite dans un cadre contractuel rigoureux, qui définit les conditions d'utilisation des actes. Dans les propres mots de Pierre Marzocca, publié sur le site d'un forum de Geneanet le 15 juillet 2014 : *« Ces numérisations ont été effectuées à la demande du prêtre archiviste et j'ai signé une convention avec ce dernier (avec l'accord de l'évêque de Trani) avec des conditions très strictes dont : ne pas diffuser ces actes sur internet ni prêter, vendre ou donner des copies de registres complets ; par contre, ce travail peut être consulté au siège de l'association (vous trouverez les jours et heures de permanences sur le site de la Mairie de le Cheylas, si vous ne pouvez pas vous déplacer, je peux faire les recherches pour vous et vous envoie les actes demandés en privé. Les consultations, les recherches, y compris les envois de copies d'actes sont entièrement gratuits, aucune cotisation n'est demandée. »*

Le projet fournira un numériseur, et formera une personne pour faire la numérisation des actes de décès des archives des paroisses de Corato. En France, la diffusion des actes sur demande continuera à être faite par l'Association 'Chemin à l'Envers', au Cheylas (à 30km de Grenoble).

James Smith
Association Atelier Généalogique,
18 B, rue Jules Moulet,
13006 Marseille, France
ateliergenealogique@gmail.com
Tél : ++33689434343

Budget au 15 août 2019

Impression de 500 exemplaires du livre
'Quand c'était nous les clandestins'

..... 1250

Mise en page

250

Expédition

1300

Numériseur d'archives

420

Frais divers

180

Total

3400

Financements proposés

Rocco Forte Hotels

(Masseria Torre Maizza, Puglia) 1000

(acquis)

Fondazione Vincenzo Casillo

1000

(acquis)

Municipalité de Corato

700

Municipalité de Grenoble

700

Total

3400